

# Le marais de Kervigen



## Carte d'identité

### Le marais de Kervigen

**Département :** Finistère -29-

**Communes :** Ploéven – Plomodiern

**Propriétaire :** Conseil Général du Finistère

**Gestionnaire :** Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay (CCPCP)

**Superficie :** 22 hectares

**Caractéristiques :** Utilisation de la roselière de Kervigen pour son pouvoir d'abattement des sels nutritifs

**Objectif :** Limiter les apports de sels nutritifs en baie de Douarnenez dans le cadre de la lutte contre les marées vertes.



### Le marais de Kervigen : Un outil de lutte contre les marées vertes

Le marais de Kervigen se localise à l'exutoire du bassin versant de la rivière du Kerharo sur le Porzay. Ce bassin versant, d'une superficie d'environ 49 km<sup>2</sup> se répartit sur trois communes :

- Plomodiern (30, 5 Km<sup>2</sup>)
- Ploéven (10, 5 Km<sup>2</sup>)
- Cast (8 Km<sup>2</sup>)

Cette zone humide d'une étendue de 22 hectares est en majorité occupée par le roseau commun, (*Phragmite australis*).

## 1/ Historique : Entre la Nature et l'homme...

En 1990, le marais de Kervigen est retenu dans le Cadre d'un programme d'étude de l'IFREMER concernant la lutte contre les marées vertes sur le littoral breton. L'organisme de recherche s'intéresse à cette zone afin de connaître le potentiel épurateur que pourrait représenter cette roselière littorale. L'objectif étant de limiter les apports de sels nutritifs qui conditionnent les proliférations algales en baie de Douarnenez.

Après deux années d'essais expérimentaux de mesures, il en ressort un ensemble de résultats très intéressants en terme de réduction des sels nutritifs par la roselière.

En 1995, ces résultats positifs incitent les élus locaux à valoriser ce potentiel en lançant avec le Conseil Général du Finistère une procédure d'acquisition des terrains.



Vue aérienne de la roselière de Kervigen

Source : IGN BDOrtho\*

La réalisation d'une déclaration d'utilité publique de travaux relatifs à l'aménagement du marais de Kervigen est obtenue par arrêté préfectoral en mars 2001. Cette autorisation permet de définir les modalités d'aménagements et de gestion de la roselière.

En 2003, une convention de gestion du marais de Kervigen est signée entre le **Conseil Général du Finistère** et la **CCPCP** permettant la réalisation d'un ensemble de travaux en 2004 et la gestion régulière du site.

## 2/ Les aménagements du site :

### - Deux ouvrages hydrauliques

Deux ouvrages hydrauliques ont été placés en amont et en aval du marais et possèdent un rôle essentiel dans le fonctionnement du site de Kervigen car ils permettent la dérivation d'une partie des eaux du Kerharo vers la roselière et de la gestion du temps de transit de ces eaux.

L'ouvrage amont est équipé de deux passes à poissons, dont l'une est configurée spécialement pour le passage des civelles, et l'autre pour les truites dimensionnée pour 55 l/s.

Chaque ouvrage dispose d'une passerelle métallique, permettant de passer d'une rive à l'autre.



Les vannes métalliques présentent une largeur de 2,00 mètres en intérieur de cadre. Elles sont équipées de deux panneaux télescopiques, pouvant glisser l'un par rapport à l'autre. Elles sont commandées par deux crics à crémaillère avec boîtier de commande central. Les vannes permettent une variation de la hauteur d'eau barrée comprise entre 0.70 m et 1.10 mètres. Quatre échelles limnimétriques de 1,50 mètres ont été installées en amont et en aval de chaque ouvrage, pour le suivi des débits.

- Création de canaux d'entrée et de sortie

Ces canaux placés en amont et en aval du marais ont pour fonction de faciliter l'entrée des eaux du Kerharo vers la roselière, ainsi que la sortie des eaux, en aval. Aucun cheminement de l'eau n'a été créé au sein du marais. Les eaux se répartissent librement sur les 12 hectares de roselière.

### 3/ Caractéristiques et fonctionnement d'une roselière.

Le mot « roselière » est défini, suivant les cas au sens strict, de formation dominée par le roseau de type *Phragmite australis*, ou au sens large en regroupant l'ensemble des principales formations à grandes hélrophytes\*, poacées, typhacées ou cypéacées. Elles présentent en effet des caractéristiques écologiques et de gestion largement communes : tendance à former des peuplements monospécifiques, importance de la proximité de l'eau, mesures d'interventions analogues (gestion de la végétation, gestion de l'eau).

Le roseau commun (*Phragmites australis*).

Le roseau, espèce classique, apparemment sans intérêt, révèle pourtant quelques curiosités. Les adaptations de la plante, lui permettent de coloniser très rapidement de grandes zones humides et peu profondes. Ces étendues de roseaux sont indispensables pour certaines espèces d'oiseaux. Largement exploitée par la faune, ces milieux régressent suite aux modifications des pratiques rurales, qui amènent par conséquent, la diminution des populations de certaines espèces très rares.



Le cycle de vie du roseau

La floraison débute le plus généralement la troisième année, mais, dans de bonnes conditions, un plant de roseau peut fleurir dès l'âge de un an, entre août et septembre. La germination optimale du *Phragmite australis* nécessite un fort ensoleillement (25-35°C) et un haut degré d'humidité. La germination a lieu au printemps (avril-mai) sous nos climats, plus tardivement dans des régions froides. Un assèchement temporaire du sol n'a pas d'effets négatifs pour le Phragmite dans la phase de germination et peut même la favoriser. En revanche, elle pourra être inhibée par des salinités importantes.

Les graines du roseau étant très légères (0.1mg), elles ne disposent que de peu de réserves nutritives. Les conditions optimales sont un sol humide mais non inondé, doux, jusqu'à ce que les plantules atteignent une vingtaine de centimètres.

Ainsi, les tiges émergent pendant le printemps et utilisent les réserves des rhizomes\*, tant qu'il n'ont pas dépassées la lame d'eau. La consommation de réserves est donc d'autant plus

élevée que l'eau est profonde. De nouveaux rhizomes\* sont formés par une extension horizontale de la plante et avec la production de nouvelles tiges les années suivantes. Cette végétation est une espèce très productive avec une biomasse à un instant donnée qui peut atteindre plusieurs kilogrammes de matière sèche par m<sup>2</sup> (partie aérienne et souterraine).

#### 4/ La Gestion du marais.

##### o La fauche

Une coupe annuelle est réalisée sur le marais de Kervigen par un entrepreneur spécialisé dans la coupe de roseaux. Effectuée sur une superficie d'environ 12 hectares, cette fauche se déroule sur une quinzaine de jours.

Le déplacement sur cette zone humide demande un matériel bien spécifique pour se mouvoir sans problèmes et éviter d'endommager le milieu.



La faucheuse est une ancienne dameuse à neige, réadaptée pour une utilisation en zones humides. Quasiment tous les équipements d'origine ont été modifiés, des chenilles plus larges, une benne pour stocker les bottes de roseaux et une faucheuse/lieuse à l'avant qui servait à l'origine à récolter le riz.

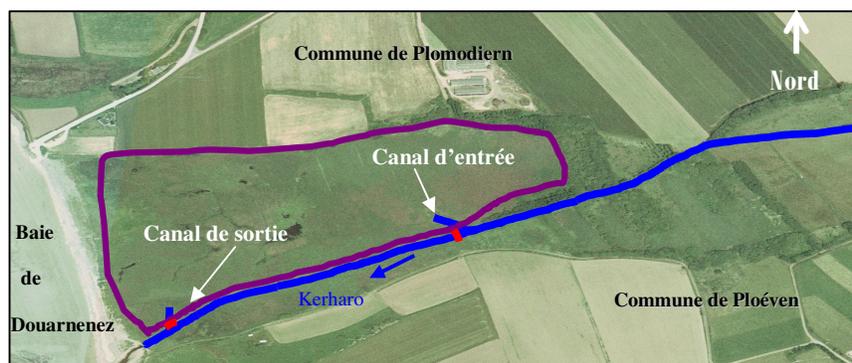
La fauche s'effectue à chaque début d'année (Janvier-Février), pour obtenir la repousse d'une jeune végétation plus vigoureuse. Cette coupe hivernale affecte relativement peu les bilans de carbone et des nutriments.

Cette fauche présente des intérêts multiples pour le milieu :

- Le contrôle des ligneux,
- Le rajeunissement de la roselière,
- La limitation de l'accumulation de matières organiques sur le sol.

##### o La gestion hydraulique

La gestion du niveau de l'eau sur la zone de roselière s'effectue à l'aide des vannes d'ouvrages hydrauliques, placés à l'entrée et la sortie du marais.



Légende	
	Ouvrages hydrauliques
	Surface de roselière dérivée.
	Cours d'eau

La manœuvre des vannes, permet de dériver les eaux en amont et d'inonder ainsi la zone de roselière sur laquelle se produit le processus d'abattement des éléments nutritifs. Cette dérivation s'effectue du 1er mars au 30 juin de chaque année en respect de l'arrêté préfectoral du 8 Septembre 1999.

Il autorise la dérivation en partie des eaux du Kerharo vers le marais de Kervigen, entre le 1er mars et le 30 juin de chaque année. Le débit réservé, en application de la loi Pêche, est de 78 litres/seconde.

La gestion du niveau d'eau se pratique en fonction de divers paramètres à prendre en compte :

- Hauteur d'eau dans le marais,
- Hauteur des jeunes pousses de roseaux (=suite à la fauche).
- Le temps de transit estimé sur le marais, (= 0.5 à 5 jours)
- La météorologie,
- Le respect de la loi « pêche » avec un niveau minimum réservé dans le Kerharo.

*Une gestion dans un respect de la faune.*

La gestion de la roselière s'effectue dans un souci de limiter l'impact de la fauche sur la faune présente sur le site. Aussi, différentes zones de roselières aux alentours du site sont préservées de toute fauche pour laisser un ensemble d'habitats favorables pour l'avifaune. Certaines espèces d'oiseaux vouent ainsi une préférence pour les vieilles roselières bien denses lors de leurs périodes de nidifications.

De larges « ceintures » de roseaux sont conservées sur le pourtour du site, ainsi qu'une bande centrale de roseaux. De plus, la roselière située du côté de la commune de Ploéven (environ 5 ha) est conservée dans un souci de préservation d'habitats diversifiés pour la faune.



Roselières conservées sur « pied ».